

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Conseil académique (CAC)

Séance du 05 janvier 2023

1. Le Conseil Académique a émis un avis favorable concernant :

- La réponse d'Avignon Université à l'appel à projets « ExcellencES - vague 3 » du PIA4

2. Le Conseil Académique a procédé à :

- L'élection partielle en vue du remplacement d'un membre de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers (MCF/PRAG/PRCE - Femme)
- L'élection partielle en vue du remplacement d'un membre de la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants-chercheurs et des enseignants (MCF - Femme)

*A noter : l'ensemble des documents sera prochainement consultable sur la plateforme e-Doc de l'Université dans la rubrique **Gouvernance – Conseil académique en formation plénière**.*

Fait à Avignon, le 06 janvier 2023

Le Président d'Avignon Université

Philippe ELLEKAMP

74 rue
Louis Pasteur
84020 Avignon
Cedex 1



Direction
des Affaires Générales
et de l'Aide au Pilotage

AVIGNON
UNIVERSITÉ

Service des affaires générales et institutionnelles

CAMPUS HANNAH ARENDT

74 rue Louis Pasteur
84 000 Avignon
+ 33(0)4 90 16 25 25
president@univ-avignon.fr